



Mes chers concitoyens,

Après de nombreuses années passées au service de Bornel, j'ai décidé de ne pas me représenter lors des prochaines élections municipales.

Cela fera 35 ans que je participe activement à la vie communale. D'abord comme Conseiller Municipal en 1979. J'ai ensuite assuré les fonctions d'Adjoint au Maire en 1983 pour assumer le mandat de Maire en 2001. J'ai également assuré les fonctions de Vice-président de la Communauté de Communes des Sablons et celles de Vice-président du SIBE (syndicat de la rivière).

Le temps est venu de passer la maín à une équipe qui perpétuera l'action que j'ai menée de concert avec mon premier adjoint, pour dans un premier temps, rétablir l'équilibre financier de la commune suite aux nombreux investissements précédemment réalisés, et ensuite maintenir une gestion de bon père de famille, afin de minimiser au maximum la pression fiscale.

Je vous remercie pour le soutien et les marques d'amitiés que vous m'avez si souvent témoignés au cours de ces 35 années de vie publique.

Je seraís très heureux de vous présenter pour la dernière fois mes meilleurs vœux lors de la cérémonie qui aura lieu le dimanche 5 janvier 2014, à la salle Olivier Métra.

Votre Maire, Yvon Levasseur

Directeur de la publication
Yvon Levasseur
Responsable de la rédaction et
Crédits photos:
Dominique Toscani
Service information
Imprimerie : BRARD

Sommaire

Échos	4	Informations	12
Santé	14	Etat civil	15
Délibérations du Conseil Municipal	17	Associations	20

Prochaines manifestations



Samedi 14 décembre

Colis des anciens

<u>Dimanche 5 janvier</u> Vœux de la Municipalité





<u>Dimanche19 janvier</u> Après-midi galettes et danse



ATTENTION !!!

Élections Municipales des 23 et 30 mars 2014

Comme vous le savez maintenant, les élections municipales auront lieu en mars prochain.

Mais attention,

Le mode de scrutin a changé pour toutes les communes de plus des 1000 habitants. En mars 2014, vous devrez impérativement voter pour une <u>liste complète</u>, ce qui veut dire qu'il n'y aura <u>pas de possibilité de rayer de nom</u> sur les bulletins de vote sous peine d'annulation du bulletin.

Pour Bornel, les bulletins de vote comporteront 27 noms avec parité obligatoire, soit alternance, une femme et un homme pour toute la liste.

Sur les bulletins de vote, il sera fait mention des candidats aux sièges de délégués Communautaires.

Pour pouvoir voter, pensez à vous inscrire sur les listes électorales de Bornel avant le 31 décembre 2014.

Pour cela, rendez vous à la mairie munis d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile prouvant que vous êtes bien résidant dans la commune depuis 6 mois (factures de téléphone, électricité, quittance de loyers ou avis d'imposition).



Les échos



RENTRÉE DES CLASSES 2013

Mardi 3 septembre, les 269 écoliers de l'école Vincent Van Gogh, ont retrouvé leurs petits camarades pour la rentrée des classes. Ils ont également retrouvé une école entièrement repeinte. Grand changement cette année, ils ont été accueillis par un nouveau directeur, Monsieur Billois qui remplace Madame Pierron partie en retraite. Les enfants se sont répartis dans les 11 classes de l'école.



Coté Maternelle, les 151 enfants ont effectué leur rentrée sur plusieurs jours afin de permettre à chacun de se familiariser aux nouveaux rythmes de l'école. Il semble que la directrice Madame Bigot et son équipe soient bien rodées pour cet évènement car très peu de pleurs ont été enregistrés chez les enfants. Par contre, pour certains parents qui confiaient pour la première fois leurs enfants, certains yeux transpiraient.....

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 7 septembre, les associations de la ville avaient rendez-vous avec les Bornellois pour leur proposer de multiples activités pour la nouvelle saison. Le tissu associatif de la commune est vaste car l'on pouvait trouver : 10 disciplines sportives, 8 activités de loisirs et une orientée vers la petite enfance. La nouveauté du forum cette année, était l'offre de l'association des Renards de Bornel, le tir à l'arc en salle.



Belle fréquentation tout au long de la journée, les inscriptions ont été très nombreuses.

Notre député, Michel Françaix, comme chaque année a rencontré et félicité tous les bénévoles de chaque association. Christiane Le Breton, adjointe en charge du milieu associatif, a tenu à rafraîchir les participants tout au long de l'après-midi et a offert un sympathique verre de l'amitié à la fin du salon.

Prochaine édition le samedi 6 septembre 2014.

CONCOURS DE PÊCHE

Pour clôturer la saison de pêche 2013, l'association La Truite Bornelloise organisait le 14 septembre son dernier concours. Malgré une météo un peu capricieuse, dès 8 h les pêcheurs les plus courageux se sont répartis tout au long de la rivière Esches pour pratiquer leur sport favori. Pas moins de 49 Truites ont été pêchées.



Des coupes et des cadeaux ont été remis aux gagnants tirés au sort par les adjoints présents, Michel Blanchard, Christiane Le Breton et Dominique Toscani.



Pour clôturer la saison et la matinée, le Président Jean Jopek a convié toute l'assistance à un sympathique verre de l'amitié. Rendez-vous est pris au mois de mars 2014 pour l'ouverture de la prochaine saison.

SOIRÉE D.J. DE SEPTEMBRE 2013

Samedi 14 septembre, les ados de 10 à 17 ans avaient rendez-vous, salle Olivier Métra, pour la 2ème soirée DJ de l'année, qui leur était réservée.



Pas moins de 90 enfants ont répondu à l'appel pour se défouler en toute liberté. Côté sécurité, comme d'habitude, les enfants devaient être préalablement inscrits et avoir l'autorisation ou non pour sortir de la salle. La police municipale, les élus, une équipe de vigiles et des rondes de la gendarmerie assuraient le dispositif de sécurité. Dans la salle, les décibels du DJ, la société LM Productions, la fumée et les rythmes endiablés ont permis aux enfants de s'éclater pendant près de 4 heures.



Au petit matin, les parents ont pu récupérer les danseurs épuisés pour une nuit bien méritée.

DON DU SANG

Comme chaque année, la commune a mis la salle des Roses à la disposition de l'EFS (établissement français du sang) et de l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Méru.



Cette collecte est comme d'habitude orchestrée par Raymonde Fougeray, conseillère municipale déléguée aux affaires sociales. Le bilan est extrêmement positif cette année, car nous avons enregistré 10 nouveaux donneurs et au total 43 poches de sang récoltées. Comme chacun peut l'imaginer, ce très bon résultat permet de sauver de nombreuses vies, souhaitons que cela continue très longtemps.



Nous n'y pensons pas, mais malheureusement chacun peut avoir besoin de ce précieux liquide...

APRÈS-MIDI CRÉPES

Le dimanche 22 septembre, les Bornellois avaient rendez-vous, salle Olivier Métra, avec les délicieuses crêpes proposées par la municipalité. En effet, pour la 3ème année consécutive, un après-midi festif a permis aux 97 invités de passer un moment de rencontres conviviales et de danse avec les amis.



C'est Nicolas Le Breton Crêpier qui était chargé des crêpes avec 3 crêpiers et 6 plaques. Pour l'animation, Christian et Josselyne ont interprété un répertoire permettant à chacun de se rappeler des chansons de toujours.



Deux magiciens et ventriloques,
Stephen et Maryline ont ravis et surpris toute l'assistance. La super Mamie de l'Oise 2013, Yvanna Bacame était elle aussi présente pour cette petite fête.
Notre doyenne

Andrée Hubert, 101 ans, avait bien évidemment tenu à participer à cette aprèsmidi.

Rendez-vous est pris pour le repas des seniors le 23 novembre.

SALON DES ARTS ET PEINTURES



Le 22ème salon des arts et peintures s'est déroulé les 12 et 13 octobre, salle Olivier Métra. Pas moins de 41 artistes ont exposé plus de 265 œuvres, dont 10 sculptures et 22 photographies. Cette année, l'invité d'honneur était Pierre Stepkowski, peintre hyper réaliste amateur, ancien ébéniste qui a exposé 15 toiles. Près de 400 visiteurs pour admirer toutes ces œuvres durant ces deux journées. Des prix ont été attribués :

- Prix de la sculpture à Marcel Caron,
- Prix pour l'ensemble de son œuvre à Patricia Fernandez,
- Prix du jeune public photo au club Méruvien pour : Antelop Canyon USA,
- Prix du jeune public peinture à Pierre Roger pour Carnaval de Dunkerque.



Un grand merci à tous les artistes pour la qualité des œuvres exposées et à l'ensemble de l'organisation municipale pour la tenue de cette manifestation.

SOIRÉE CABARET

Samedi 19 octobre, une nouvelle soirée cabaret était proposée à tous les Bornellois amateurs de convivialité et de beaux spectacles. Ce sont donc 86 convives qui sont venus admirer la soirée transformiste proposée par la municipalité.



Le spectacle était confié à la troupe de LM Productions de Lamorlaye, deux transformistes, quatre danseuses, strass, paillettes et plumes.



Quant au repas, c'est Alain Traiteur de Breteuil qui était aux fourneaux pour régaler les invités : Kir framboise, assiette du sudouest, filet de loup sur lit de petits légumes, fromage, salade et dessert spéculos aux fruits rouges avec nougat glacé (un régal).

Bref, une belle soirée à renouveler le plus rapidement possible.

ILS ARRIVENT....

Non rassurez-vous, ce n'est pas une invasion de potirons, ce n'est que le résultat du travail d'un bon jardinier de Bornel. Il est néanmoins vrai que nous sommes situés à l'extrême sud de l'Oise et que le climat tropical de notre région permet cette abondance de récolte.



Enfin pour le moment, ils se sont arrêtés en haut de l'escalier...

LE CLOS LAMARTINE

Les appartements locatifs flambants neufs du Clos Lamartine ont été livrés le 25 octobre dernier. En effet, ce projet de l'Opac de l'Oise vient d'aboutir, les 18 familles avaient rendezvous pour la remise des clefs de leur appartement.

Tous les appartements en rez-de-chaussée ont un petit jardinet et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Au total, ce bâtiment est composé de 9 appartements de type 3 et, 9 de type 2.



Nous sommes très satisfaits de ce partenariat avec l'Opac car ce programme permet aux jeunes de pouvoir se loger à Bornel.

EXTENSION DU PARKING DE BORNEL

Comme beaucoup d'usagers de la gare ont pu le constater, les travaux d'aménagement sont commencés depuis la rentrée.



Ces travaux importants vont malheureusement créer une certaine gêne pour tous les utilisateurs du parking et nous tenons à vous remercier par avance pour votre compréhension. Notre futur parking sera plus accessible et sera sécurisé par des caméras de vidéo protection. Un accès sera également

possible par la rue du Pont Saint Jacques ce qui permettra de fluidifier la circulation du centreville, le matin et le soir. Si les conditions atmosphériques le permettent, la fin des travaux est prévue fin janvier. Encore merci à tous.

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Cette année, nous avons célébré le 95ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Comme chaque année, les Communes de Anserville, Belle-Eglise, Bornel, Esches, Fosseuse et Puiseux le Hauberger se sont rassemblées pour cette cérémonie du souvenir.



Après un premier rendez-vous au monument aux morts de Belle-Eglise, la cérémonie s'est transportée au cimetière de Bornel puis sur la place de l'église pour les différents discours. Cette cérémonie s'est achevée par le verre de l'amitié offert par la ville de Bornel.

SALON DES COLLECTIONS

L'association Loisirs et animations en Pays de Nacre a organisé son salon des collections et de l'artisanat d'art 2013, dans la salle Jean



Cresseveur de Bornel, le 17 novembre dernier. 25 exposants ont proposé différents objets, collections en tous genres, maquettes et aéromodélisme, peintures, timbres, des bijoux, des confiseries et divers cadeaux.



Un stand important concernait l'association de Généalogie de l'Oise dont Brigitte Rozalski est la responsable de l'antenne de Bornel accompagnée de Colette. Leur spécialité, la collection d'ancêtres..., non il ne s'agit pas de fantômes mais de descendants.



Les recherches qui font l'objet de toute leur attention en ce moment, ce sont les « poilus ». Pas le système pileux mais les soldats de la guerre de 14/18 pour préparer l'exposition de l'année prochaine à l'occasion du centenaire de cette guerre.

REPAS DES ANCIENS

Samedi 23 novembre aux alentours de 12 h, de nombreux Bornellois convergeaient vers la salle Olivier Métra.



En effet, 250 invités avaient rendez-vous pour le traditionnel repas de fin d'année de la municipalité. Tout ce beau monde fut accueilli pour les dames par de jolis garçons et, pour les messieurs, par de très jolies danseuses avec leurs habits de plumes. Monsieur le Maire, à la porte d'entrée, a tenu à embrasser toutes les dames (pas les messieurs). Après les différents discours, Michel Françaix notre Député, s'est joint à nous, pour procéder à la remise des cadeaux aux doyens de l'assemblée.



Jean Pierre Mayot, Maire de Fosseuse a remis une superbe coupe de fleurs et des chocolats à la doyenne Andrée Hubert 101 ans, Yvon



Levasseur a remis également une coupe de fleurs et des chocolats à la vice-doyenne Cécile Toscani 90 ans et demi.



Michel Françaix a remis une boite de chocolat au doyen de l'assemblée Pierre Peret 92 ans et, Christiane Le Breton accompagnée de Sandrine Le Corre ont remis une boite de chocolats au vice doyen Michel Flament 86 ans.

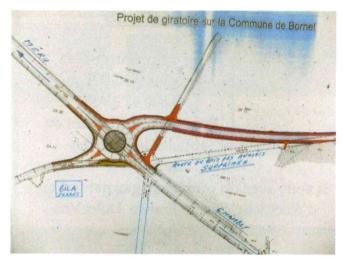
Un repas de gala était prévu, demi-langouste, Origami de la mer, trou normand de l'est, Embroché de bœuf, assiette fermière et opéra. Le tout arrosé de jus de raisin blanc et rouge et pour finir, de nombreuses bulles... Coté spectacle, on retrouve les danseuses du début d'après-midi pour un voyage à travers l'Amérique latine et en particulier du Brésil, plumes, paillettes et strass....

Fin des festivités vers 19h, juste le temps d'aller préparer le dîner....



Aux dernières nouvelles, notre couple infatigable de centenaires (203 ans à eux deux) a décidé de s'inscrire à la prochaine soirée DJ......

SÉCURISATION DE LA R.D. 105



L'aménagement de sécurité tant attendu à Courcelles sera bientôt réalisé. En effet, l'acquisition des terrains est maintenant réglée et les travaux d'aménagement du rond-point devraient débuter en mars prochain.

Ce hameau de 350 habitants est traversé tous les jours par plus de 8 500 véhicules, ce futur rond-point permettra de casser la vitesse pour les usagers venant de Méru et surtout de pouvoir s'engager vers le centre sans risquer de se faire emboutir par l'arrière.

Il ne nous restera plus qu'à obtenir l'implantation du radar que nous avons demandé au Préfet côté Chambly.

LES VOIRIES DE COURCELLES ET DE MONTAGNY

Comme indiqué dans notre dernier bulletin de septembre, les travaux de réfection des voiries sont en cours d'achèvement.

En effet, après l'assainissement, l'éclairage, l'enfouissement des réseaux, ce sont les voiries et les trottoirs qui sont rénovés.



Cet important programme qui était conditionné depuis fort longtemps par la réalisation de l'assainissement sera enfin réalisé.





Informations Pratiques

Permanences en Mairie de Bornel

03.44.08.50.13

Horaires de la Mairie

Du lundi au vendredi : 9h à 12h et de 13h30 à 18h Samedi de 9h30 à 11h30

Monsieur Yvon Levasseur, Maire de Bornel

Reçoit tous les jours sur rendez-vous de 9h00 à 11h00 et de 16h00 à 18h00

Les Maires Adjoints, reçoivent sur rendez-vous

ASSISTANTES SOCIALES

Centre médico-social 7 rue F. Truffaut
- 60110 MERU © 03.44.10.74.30

Permanence à la Mairie de Bornel sur rendez-vous

U.M.R.A.C.

Union des Mutilés, Réformés et Anciens Combattants Afin de faciliter les démarches relatives à l'octroi de la carte du combattant et de leur fournir tout autre renseignemen concernant les avantages légaux dont peuvent bénéficier les anciens combattants en particulier ceux de l'U.M.R.A.C.

Les services fiscaux

Le Centre des impôts de Méru devient l'interlocuteur des particuliers pour les démarches concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, les taxes foncières.

Centre des impôts de Méru

17 rue Anatole France 60110 Méru 03.44.22.88.10

cdi.meru@dgi.finances.gouv.fr

Du lundi au vendredi De 8h45 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Permanence juridique à la mairie de Bornel



A votre service:

une permanence juridique gratuite assurée par un avocat

(informations sur toutes procédures ou litiges)

Attention

les rendez vous qui ne seront pas respectés ou décommandés 48h à l'avance <u>ne seront pas</u> renouvelés

Sur rendez-vous au secrétariat de la Mairie

03.44.08.50.13

Renseignements complémentaires sur :

www.avocat-toscani.fr

CONTACTS UTILES



Urgence Sécurité Gaz : appelez le GrDF au 0 800 47 33 33

Pour le raccordement au

gaz naturel : appelez le GrDF au 0 810 224 000

Si vous avez un contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita 09.69.324.324 (appel non surtaxé)

www.dolcevita.gazdeFrance.fr

HORAIRES DE LA POSTE

Du lundi au vendredi:

8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30

Samedi: 8h30 à 12h30

SABLONS BUS

Pour aller à Méru

Grâce au SABLONS BUS, tous les

habitants du canton peuvent après avoir réservé 24 h à l'avance, se faire conduire à Méru, le jour de leur choix :

Lundi au vendredi, pour un départ vers Méru de 6h00 à 20h00

Les SABLONS BUS vous prennent et vous déposent chez vous, dans la matinée ou dans l'après-midi, 6 jours par semaine.

Pour tout renseignement, horaires et réservation, un numéro azur est mis à votre disposition :

0 810.60.00.60

Ce service à la carte bénéficie d'un tarif unique : 4 € aller et retour

10 € hebdomadaire ou 30 € mensuel

Toutes les personnes de plus de 60 ans bénéficient d'une gratuité totale. Pour établir votre carte de transport gratuit, veuillez vous adressez:

Communauté de Communes des Sablons

2 rue de Méru B.P. 20451 Villeneuve les Sablons 60544 MERU cedex 03.44.22.01.60

Les documents à fournir

- copie de votre carte d'identité
- justificatif de domicile
- photo d'identité



Congés scolaires 2013/2014

Noël:

du samedi 21 décembre

Au dimanche 5 janvier

Hiver:

Printemps:

du samedi 22 février Au dimanche 9 mars

du samedi 19 avril

Au dimanche 4 mai

Service de portage des repas

La Communauté de Communes

des Sablons livre, à domicile, des repas froids, aux personnes âgées du canton qui se trouvent dans l'impossibilité de les préparer elles-mêmes. Toutes les personnes, qui ont plus de 60 ans, ont accès à ce ainsi service, que les personnes isolées. momentanément handicapées à la suite d'un accident ou autre.

La distribution a lieu le matin, les : lundi, mercredi et vendredi

Toutes les commandes doivent être passées

4 jours avant la livraison

Prix unitaire du repas : 6.75 €

Pour toutes commandes ou renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Mesdames Florence LEVREY et Dominique LECH

au 03.44.22.01.60

Téléalarme

Un service d'assistance, par liaison directe à une centrale d'écoute, est mis en place par le Conseil Général pour les personnes âgées ou handicapées.

Pour en savoir plus contactez:



Conseil Général de l'Oise - DISS service téléalarme 1 rue de Cambry 60000 BEAUVAIS 03 44 06 60 18

Balayage des rues

Calendrier des passages Prochaine date:

Jeudi 19 décembre

Les ordures ménagères

Nous constatons que les poubelles sont sorties sans respect des jours de ramassages. Toutes les collectes auront lieu les jours fériés. Les contenants doivent être sortis la veille au soir, sur le trottoir et rentrés, le plus tôt le lendemain. L'ordre de la collecte doit être impérativement respecté. Dorénavant, Les policiers municipaux verbaliseront les habitants qui ne respecteront pas cette règle.



Le lundi matin : ramassage des cartons et plastiques et métaux

Les1^{er} et 3^{ème} vendredis matin : ramassage des verres

Le jeudi matin ou vendredi matin: Selon secteurs: ramassage des ordures ménagères

Le mercredi matin : déchets verts

Horaires des tontes et utilisations d'engins à moteur

Pour le respect et la tranquillité de vos voisins

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h Dimanche et jours fériés de 9h30 à 13h



MEDECINS

Docteur François SELLIER

52 C Rue Pasteur 60540 BORNEL 2: 03.44.08.46.30

Lundi - Mercredi - Vendredi : de 14H00 à 17H00

Mardi : de 16H00 à 19H00 Samedi : de 9H30 à 12H00

Sur rendez-vous

Le matin de 11H00 à 12H30 fermé le Jeudi

Cabinet médical 2/4 rue Jeanne d'Arc - Bornel

Docteur Eric JOAILLIER

2: 03.44.08.44.65 Consultations sur rendez-vous

Lundi – Mercredi et Vendredi : de 9H00 à 11H00 et de 15H00 à 19H30

Mardi: de 9H00 à 11H00 Samedi: de 9H00 à 13H00

Absent le Jeudi toute la journée et le Mardi après-midi

remplacé par le Docteur Faure

Docteur Virginie DAZIN

2: 03.44.08.53.24 Consultations sur rendez-vous

Lundi - Mardi - et Jeudi :

de 9H00 à 11H00 et 15H00 à 19H15 Vendredi : de 9H00 à 11H00 Samedi : de 9H00 à 13H00

Absente le Mercredi toute la journée et le Vendredi après-midi

remplacée par le Docteur Faure

MASSEUR - KINESITHERAPEUTE

Patrick LEGER

4 Rue Norbert Deschaintres 60540 BORNEL

2: 03.44.08.52.49

Pour les soins au cabinet

du Lundi au Vendredi : 14H00 à 20H00

Pour les soins au domicile

Tous les matins de 8H00 à 13H00

Membre des réseaux ARB bronchiolite et KUR

Micheline LAPORAL

2/4 rue Jeanne d'Arc 60540 BORNEL

Sur rendez-vous, soins à domicile ou au cabinet

2 01.82.83.91.12

PEDICURE - PODOLOGUE

Fabienne DEGIOANNI

17. Rue Pasteur

60540 BORNEL

2: 03.44.08.58.01

DENTISTES

Docteurs Céline REBOH-BIJAOUI et Julien BIJAOUI

75A rue Dénoual Bornel 2 03.44.08.51.27

SAGE-FEMME

Marie Cécile JOUAN

45 place de l'Hotel de Ville 60230 CHAMBLY 2 06.80.03.15.94

mcjouan@hotmail.fr

Médecins et pharmacies de garde

03.44.52.39.17

En ce qui concerne la pharmacie de garde contacter la gendarmerie de Méru au

Santé

Horaires de la pharmacie

03.44.08.50.33

Du lundi au vendredi 9h à 12h15 14h30 à 19h45

Samedi 9h à 14h

Transports médicaux

M2CM Taxi:

06.80.64.02.40 06.11.95.28.98

Pascal PETIT: CHANTAXI:

06.23.51.59.14

PROMESSE Taxi:

06.22.34.62.53

TAXIMMEDIAT:

06.46.34.26.97

Hôpital de Beaumont

01.39.37.15.20

25, rue Edmond Turcq - 95260 Beaumont/O

Centre anti poison

0825.812.822

Sécurité sociale

100 rue des Martyrs - Méru 0820.904.112

Clinique CONTI

3 chemin des trois sources 95290 L'Isle Adam

08.26.96.89.68

PHARMACIE

Pharmacie de Bornel 48 rue Pasteur BORNEL 2 03 44 08 50 33

LABORATOIRES

H. LEVASSEUR 23 place Ch. de Gaulle CHAMBLY 2 01 30 28 80 07

POIRIER PEYSSIES 2 rue CH. Boudeville MERU 2 03 44 52 02 62

INFIRMIERES LIBERALES

Cabinet d'infirmières 12 au Bord de l'Esches - Bornel

Peggy CANTRELLE et Isabelle REVILLON

■ 03.44.02.48.93 - 06.38.43.87.15 - 06.38.43.91.98

ETAT CIVIL

Naissances



6 août	Emylia PIC	Beaumont/Oise
8 août	Lana GAUTHIER	
24 août	Mathilde SENECAILLE	Beaumont/Oise
30 août	Fleur-Jacqueline WELO OMANYUNDU	Pontoise
2 sept	Valentin VOISENET MORIN	L'Isle Adam
12 sept	Dom CANTREL	L'Isle Adam
22 sept	Louane WATTELLIER DEFERT	Beaumont/Oise
26 sept	Nolan CAVENNES	Beaumont/Oise
29 oct	Nathan QUENETTE	L'Isle Adam
31 oct	Emma RUAUX	Pontoise



Ils se sont mariés

24 août Soulita BOUASANOUVONG

et Jacques SAYASANE

Claire PILLAULT et Julien DIAZ 7 sept

Ils nous ont quitté



16 juin Mireille LOIZEMANT née BELLOU

8 août Bruno BENOIT 27 août Joël BUNA

27 juin Philippe BLANCHARD

2 sept Gilles BONNET

18 oct Frédéric LE GOFF

Jean DELIMAUGE 27 oct

6 nov Audrey MAILLOT

26 nov Andrée SAVADOU

Objets trouvés

19 sept une alliance gravée trouvée Clos d'Outreville 20 sept 3 clés sur mousqueton en plastique rouge une paire de lunettes enfant dans un tui « Police »

trouvée rue du 11 novembre près du tabac

17 oct un téléphone portable LG trouvé à Belle Eglise

08 nov une paire de gant sport « Kita trouvée place de l'église

Collecte des encombrants

Communes des Sablons 03 44 46 38 26

Il vous faudra préciser : votre nom, votre adresse, votre téléphone et le type d'encombrant à ramasser.

Déchetterie de Bornel

lundi: fermeture toute la journée

mardi au samedi : de 9 h à 12 h

de 14 h à 18 h

dimanche matin: de 9 h à 12 h.

fermé aux professionnels.

Opération voisins vigilants



Lors des éditions des mois précédents,

nous vous avions proposé de participer à la mise en place de l'opération « voisins vigilants ».

En effet, ce dispositif orchestré par la gendarmerie de Méru permet de réduire de façon significative différentes incivilités et surtout le nombre de cambriolages. Fin avril, nous avons malheureusement constaté un nouveau cambriolage dans le hameau de Courcelles.

Tout l'intérêt de ce dispositif, consiste en la remontée d'informations suspectes aux services de police ou de gendarmerie. Récemment dans une commune voisine, un cambriolage en cours a pu être évité.

Certains quartiers de la commune ne sont pas encore couvert, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour remédier à ce fléau, il convient de mobiliser un maximum de citoyens pour constituer un réseau de « voisins vigilants »

seul moyen pour quadriller notre ville et avoir une réaction immédiate en cas de problème.

Cérémonie des vœux 2014

L'ensemble de l'équipe municipale sera très heureuse d'accueillir, autour du verre de l'amitié, toutes les Bornelloises et tous les Bornellois pour la traditionnelle cérémonie des vœux 2014.

Nous vous remercions par avance de réserver votre fin de matinée pour ce rendez vous

Dimanche 5 janvier 2014

À partir de 12 heures Salle Olivier Métra

Nous comptons sur votre présence

Aimez vous vos enfants ????



Cette question peut surprendre, mais nous observons encore cette année des situations qui pourraient vite devenir dramatiques si l'on ne prend pas un minimum de mesures.

En effet, la gendarmerie de Méru et notre police municipale nous signale que de nombreux collégiens viennent au collège avec des vélos qui ne sont pas équipés de lumière.

En période d'hiver, l'obscurité du matin et du soir arrive très rapidement, il existe sur le marché des systèmes d'éclairage à piles pouvant être fixés sur les bras des enfants. Il faut absolument que ceux-ci soient vu par les automobilistes afin d'éviter tout accident.

Merci d'avance à tous les parents de bien vouloir vérifier l'équipement des vélos de leurs enfants.

Du nouveau



Le nouveau site internet de la commune sera mis en ligne à partir du début janvier 2014.



Entièrement réactualisé et interactif, vous y trouverez les informations nécessaires sur votre commune.

Certains documents pourront être téléchargés en ligne.



www.bornel.fr

Courcelles, attention !!!!!

Un rond point doit être aménagé en mars prochain à l'entrée de Courcelles (en venant de Méru).



Pour des raisons de sécurité et de restrictions d'accès sur la RD 105, la rue de Montagny sera désormais en sens unique en direction du Poney club.

Les véhicules devront, pour rejoindre la RD 105, prendre la rue d'Hamecourt ou la rue des Mésanges.

....Merci de votre compréhension.....

Distribution des colis des seniors

Le samedi 14 décembre prochain,



de 9 h à 12 h À la mairie

Nous vous attendons pour vous remettre vos colis de fin d'année. A cette occasion, vous pourrez, si vous le souhaitez, prendre un petit déjeuner avec les membres du CCAS.

Des Viennoiseries toutes fraîches vous attendent.....

N'oubliez pas vos bons de retrait et à très bientôt.



rance Alzheimer Oise

Association de familles de malade



35 rue du Général Leclerc Tel/Fax: 03 44 48 63 98 50000 Beauvais Siège social

Site Internet: www.francealzheimer.org Courriel: alzheimer.oise@wanadoo.fr

ASDAPA



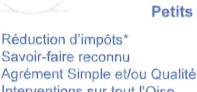
Le Groupe L'Aide à Domicile, un choix complet de services à domicile de qualité



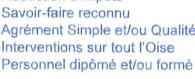
17

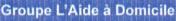


Aide à la personne Tâches ménagères Repassage Soins à domicile Garde de nuit/garde 24h/24 Garde d'enfants +3 ans Prestations de petit bricolage Petits travaux de jardinage



Beauvais 03.44.48.10.18 Compiègne 03.44.40.25.83 Creil 03.44.25.30.70





- 23 rue Jean Monnet BP30541 60005 Beauvais cedex



- 33 rue de Paris 60200 Compiègne
 - 6 rue La Croix Blanche 60290 Monchy Saint Eloi

LES PERMANENCE

Beauvais: sur rendez-vous au 35 rue du Général Leclerc

Compiègne: le 3 en est same di de chaque mois de 10h00 à 12 h00 au 5 square

des Acacias

Villers Saint-Paul: sur rendez-vous au Centre Social, Espace Pierre Perret

LE CAFE MEMOIRE

Lieu d'accueil, de détente, d'échanges et de rencontre oour les malades et leur famille Beauvais, le 1^{er} mercredi du mois et Compiègne, le 2^{ème} mercredi

« Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide »



Pour tout renseignement: ③ 03.44.48.63.98

Selon la loi de finances en vigueur

Délibérations du Conseil Municipal



Séance du Mardi 29 Octobre 2013

CONSEIL MUNICIPAL

Approbation du compte rendu de la séance du 9 juillet 2013

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 juillet 2013 est approuvé.

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal entérine les décisions prises concernant le dossier suivant :

Décision n°2013-27: Les frais de 145,88 € engagés par Monsieur Julien NEDELEC sont remboursés à l'intéressé. Décision n°2013-28: Un contrat d'entretien n°13 308 pour le photocopieur KYOCERA TA 4550 CI est signé avec la Société AISNE BUREAUTIQUE SYSTEMES. L'avenant au contrat de service n°09372 portant sur le retrait du copieur TA500CI et l'intégration du copieur TA 4551 CI. L'avenant au contrat d'entretien fax/scanner n°09373 est signé avec la Société AISNE BUREAUTIQUE SYSTEMES.

<u>Décision n°2013-29</u>: L'avenant au contrat de service n°07165 portant sur le retrait des copieurs des écoles et l'intégration de 2 copieurs pour les écoles est signé avec la Société AISNE BUREAUTIQUE SYSTEMES.

<u>Décision n°2013-30</u>: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec l'AS Football pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour la salle Jean Cresseveur (salle 40 x 20)

<u>Décision n°2013-31</u>: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec le Judo Gymnastique pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour la salle Jean Cresseveur (salle 10 x15)

<u>Décision n°2013-32</u>: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec le Tennis pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour la salle Jean Cresseveur (salle 40 x 20)

<u>Décision n°2013-33</u>: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec le Baby Gym pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour la salle Jean Cresseveur (salle 10 x 15)

<u>Décision n°2013-34</u>: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec la Boxe pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour la salle Jean Cresseveur (salles 10 x 15 et 40 x 20)

<u>Décision n°2013-35</u>: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec l'AIKIDO pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour les salles Jean Cresseveur (salle 10 x 15)

<u>Décision n°2013-36</u>: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec l'Ecole Van Gogh pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour les salles Jean Cresseveur (salle 40 x 20),

<u>Décision n°2013-37</u>: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec l'ILEP pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour les salles Jean Cresseveur (salle 40 x 20)

Décision n°2013-38: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec TIR A L'ARC pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour la salle Jean Cresseveur (salle 40 x 20)

Décision n°2013-39: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec BAILA COMINGO pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour les salles Olivier Métra (salles A et B)

<u>Décision n°2013-40</u>: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec les BORNIOLS pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour la salle Olivier Métra (salle A)

Décision n°2013-41: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec GO WEST DANCERS pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour la salle Olivier Métra (salle A et B)

Décision n°2013-42 : une convention annuelle de mise à disposition est signée avec les CHEVEUX D'ARGENT pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour la salle Olivier Métra (salle des Coquelicots)

<u>Décision n°2013-43</u>: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec le LAB pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour la salle Olivier Métra (salle des Coquelicots)

<u>Décision n°2013-44</u>: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec la GENEALOGIE pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour la salle Olivier Métra (salle des Coquelicots)

Décision n°2013-45: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec le REVEIL DE BORNEL pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour la salle Olivier Métra (salle de Musique)

Décision n°2013-46 : une convention annuelle de mise à disposition est signée avec BIEN ETRE EN SOI pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour la salle Olivier Métra (salle des Roses)

<u>Décision n°2013-47</u>: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec le TENNIS DE BORNEL pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour le gymnase Francis et Amélie Mauremo

Décision n°2013-48: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec le VOLLEY BADMINTON pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour le gymnase Francis et Amélie Mauremo

Décision n°2013-49: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec le COLLEGE

D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour le gymnase Francis et Amélie Mauremo

<u>Décision n°2013-50</u>: une convention annuelle de mise à disposition est signée avec BOUQUIN'AGE pour la période du 01/09/2013 au 31/08/2014 pour la salle Olivier Métra (Salle des Jeunes)

<u>Décision n°2013-51</u>: Le contrat de location n°278/310/229 pour les 3 photocopieurs KYOCERA est signé avec la Société Générale, dont le loyer trimestriel de 798,50 € pour une durée de 63 mois.

<u>Décision n°2013-52</u>: L'avenant n°1 présenté par la Société ALLO DEPANNAGE est signé et fixe les tarifs minima de frais de fourrières fixés par l'arrêté du 21 mai 2013.

<u>Décision n°2013-53</u>: Un chèque des Assurances VIGREUX d'un montant de 4 040,40 € pour le remboursement des indemnités journalières (congé de maternité)

Décision n°2013-54: La participation à la soirée cabaret est fixée à 35 € par personne

Décision n°2013-55: La proposition d'assurance – contrat « Dommages aux biens » fixant le montant de l'assurance « tous risques exposition » à 150 € pour l'exposition « Arts et Peinture du 10 au 13 octobre 2013 est signée avec GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE.

<u>Décision n°2013-56</u>: Annule la décision n°2013-51 - Le contrat de location n°278/310/229 pour les 3 photocopiurs KYOERA est signé entre la commune de BORNEL, la SOCIETE GENERALE FRANFINANCE LOCATIO N et HEXAPAGE FINANCES SAS dont le loyer trimestriel de 798,50 € HT pour une durée de 63 mois.

<u>Décision n°2013-57</u>: Le contrat de support de la solution « Legimarchés » est signé avec la Société BERGER LEVRAULT. La redevance annuelle est d'un montant de 2 412,00 € HT. La durée du contrat est prévue pour 60 mois à compter du 01/10/2013.

<u>Décision n°2013-58</u>: Le contrat de support de la solution « OXALIS » est signé avec la Société BERGER LEVRAULT. La redevance annuelle est d'un montant de 1 860,00 €. La durée du contrat est prévue pour 60 mois à compter du 01/10/2013.

<u>Décision n°2013-59</u>: Le contrat de support de la solution « NETAGIS MAPS – WEIBSIG et la consultation du cadastre » est signé avec la Société BERGER LEVRAULT. La redevance annuelle est d'un montant de 552,00 €. La durée du contrat est prévue pour 60 mois à compter du 01/10/2013.

<u>Décision n°2012-60</u>: Le contrat de maintenance est signé avec la SA BODET pour un montant d'abonnement annuel d'entretien de 230,00 €. La durée du contrat est prévue pour une année renouvelable 3 fois par tacite reconduction.

VOIRIE - VC Nº4

Procédure de déclassement de la voie communale en domaine privé

Dans le cadre du projet de giratoire au hameau de Courcelles, un échange d'une parcelle de 1 023 m2 de voie communale et une partie de la ZK 12 (2 985 m2) doit être envisagé avec le Conseil Général de l'Oise.

Considérant que les 1023 m2 de voie communale ne seront plus affectés à la circulation dès la réalisation du giratoire et considérant qu'il est nécessaire de les déclasser du domaine public pour les céder au Département de l'Oise, Monsieur le Maire vous demandera l'autorisation d'engager la procédure de déclassement de la voie communale en domaine privé et d'organiser l'enquête publique.

Le Conseil Municipal

<u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à engager la procédure de déclassement de la voie communale en domaine privé et de lancer l'enquête publique,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la désignation d'un commissaire enquêteur chargé de cette enquête et à accomplir toutes les formalités de publication et de notifications nécessaires

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'échange d'une parcelle de 1 023 m2 de voie communale et une partie de la parcelle ZK n°12 (2 985 m2)

- <u>d'APPROUVER</u> la convention relative à la mise à disposition des services de l'Etat dans les conditions exposées ci-dessus,
- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer cette convention.

URBANISME

AUTORISATION D'ALIENER UN LOGEMENT LOCATIF

OPAC, 3 Allée de la Bergerie

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la cession du logement sis au 3 Allée de la Bergerie aux occupants au prix fixé par l'O.P.A.C. soit 95 000 €.

URBANISME

AUTORISATION D'ALIENER UN LOGEMENT LOCATTF

OPAC, 40 clos d'Outreville

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la cession du logement sis au 40 Clos d'Outreville au prix fixé par l'O.P.A.C. soit 150 000 €.

CENTRE DE GESTION DE L'OISE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Affiliation de la ville de Compiègne

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'affiliation de la ville de Compiègne.

SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'OISE

Modification des statuts

Le Conseil Municipal décide d'adopter les statuts annexés à la présente délibération.

SYNDICAT D'ELECTRICITE DU DEPARTEMENT DE L'OISE

Rapport d'activités - Année 2012

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités et des chiffres clés du Syndicat d'Electricité du Département de l'Oise.

ASSOCIATION INITIATIVES LAIOUES D'EDUCATION POPULAIRE

Rapport d'activités - Année 2012

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur les activités de l'Association Initiatives Laïques d'Education Populaire pour le centre de loisirs de BORNEL.

SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DE L'OISE

Rapport d'activités - année 2012

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités de l'année 2012 présenté par le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise.

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL DU DEPARTEMENT DE L'OISE

Rapport d'activités - année 2012

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités de l'année 2012 présenté par l'Etablissement Public Foncier Local du Département de l'Oise.

PATRIMOINE - CREATION D'UN GIRATOIRE RD 105/VC 4 A BORNEL

Cession de terrain

Le Conseil Municipal

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention tripartite officialisant les engagements du propriétaire du terrain, du Département et de la commune de BORNEL, dans la création du giratoire RD105/VC N°4

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'échange d'une parcelle de 1 023 m2 de voie communale et une partie de la parcelle ZK n°12 (2 985 m2)

CHARGE le Département de l'Oise de l'établissement de l'acte administratif et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

LOTISSEMENT DU BRIQUET

Demande de rétrocession des voiries, trottoirs, parking, placette, espaces verts et les réseaux

Le Conseil Municipal

DEMANDE qu'un état des lieux soit réalisé antérieurement à toute demande d'intégration,

PRECISE qu'il accepte le principe d'intégration de la totalité des parcelles non bâties, propriété de l'ASL : soit les parcelles cadastrées section AL n°13, 21, 28 et 84 « lieudit Courcelles Hameau » et n°61 « Lieudit les Avernes » l'ensemble des voiries, trottoirs, parking de stationnement, la placette située au centre du lotissement, les 2 espaces verts situés de chaque côté de l'entrée du lotissement, tous les réseaux électricité et VRD, le terrain de 60 ares,

<u>DECIDE</u> le transfert amiable au profit de la commune de BORNEL des parcelles concernées à usage de voie, de sentes et terrain recevant les eaux pluviales,

APPROUVE le dossier soumis à enquête publique par l'Association Syndicale libre du lotissement, « Le Briquet » et son classement dans le domaine public communal.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer l'enquête publique telle que prévue aux articles L 318-3 et R318-10 du code de l'Urbanisme en vue d'un transfert sans indemnité dans le domaine public communal de ces parcelles constitutives de la voie et des sentes privées ouverte à la circulation publique et leur classement dans le domaine public communal.

<u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à procéder à la désignation d'un commissaire-enquêteur chargé de cette enquête et à accomplir toutes les formalités de publication et de notification nécessaires.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

DIT que la dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la commune.

<u>URBANISME – PROCEDURE D'ELABORATION SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIAL</u> Avis du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté de Communes des Sablons.

URBANISME: instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme

Convention de mise à disposition entre l'Etat et la commune de BORNEL

Considérant qu'il est nécessaire de passer une nouvelle convention avec l'Etat pour la mise à disposition de l'Etat pour l'instruction des demandes d'urbanisme jusqu'au 30 juin 2015.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide

GRAVINDU







Anciens,

nouveaux,

grands, utilisés,

endommagés ou pas, nous les récupérons tous (Une fois que nous avons terminé de les utiliser,

nous les recyclons selon les normes en partenariat une entreprise de l'Oise. Vous participez ainsi au développement durable)

Merci de nous les déposer soit

à l'entreprise pendant les horaires d'ouverture 8h00 - 12h30 et 13h00 - 17h30 ou au bureau de Poste de Bornel

: 03.44.08.20.00 - Fax : 03.44.08.2 ZI Le Paradis - 60540 BORNEI www.gravindus.fr

com@gravindus.fr



Hélène vous propose un accompagnement et des loisirs personnalisés

Intervention à votre domicile ou en maison de retraite

Personnes âgées - Handicapées - Dépendantes Alzheimer ou maladies apparentées



OFFREZ UNE HEURE D'ANIMATION

Pour un anniversaire ou pour les Fêtes



« Faire plaisir tout simplement »

Tarif à l'heure - Forfait possible - Devis gratuit - Bon cadeau Chèque et CESU acceptés - Aide dans les démarches administratives

Première prestation d'une heure offerte





Que l'on vous accompagne en courses ou chez le Docteur,

Vous avez besoin:

- De stimuler votre mémoire,
- De rompre la monotonie de votre journée par des activités ludiques, variées et adaptées,
- Besoin de compagnie, tout simplement.

Pour les aidants : Un moment pour souffler

Les Services d'Hélène

06.08.66.11.21

helene.lesservices@gmail.com

à partir de 8.79 € /h

LE REVEIL DE BORNEL Enseignement Musical





L'Ecole de Musique de Bornel propose des cours individuels de guitare (le mercredi) ou de piano (le samedi), incluant solfège et instrument.

21

TOUT AGE/TOUT NIVEAU

50€ par mois pour un cours de 30mn 73€ par mois pour un cours de 45mn

Renseignez-vous! ecoledemusique@hotmail.fr



Envie de faire du VOLLEY-BALL?



SECTION JEUNES, à partir de MANS : Entrainement de 19h à 20h

Courriel: volleybornel@voila.fr

f: volley badminton loisir Bornel Claudette Monvoisin: 07.77.96.10.70 Jm Obry: 06.18.02.53.36



Ouvert à tous les enfants de 0 à 6 ans

de Bornel et des communes environnantes Les mardis et jeudis matin de 8 h 45 à 11 h 15

Salle O. Métra au dessus de la salle des anciens

03.44.08.48.08

Bouquin'Age offre aux petits enfants la possibilité de rencontrer d'autres enfants, de participer à des jeux, d'avoir des activités au dehors. Ceci favorise leur socialisation. Cela les prépare et facilite l'entrée à l'école.

Nous recevons chaque mardi entre 25et 30 enfants qui participent joyeusement à toutes les activités.



Nous proposons divers ateliers

Les enfants peuvent lire seuls, soit manipuler les livres et les feuilleter selon leur désir. Ils ont à leur disposition une quantité de livres divers, adaptés à tous les âges., mais aussi écouter une lectrice.

Les enfants ont la possibilité d'écouter des histoires sur un lecteur CD, avec à leur disposition, un nombre conséquent de CD d'histoires adaptés à tous les âges.



Les enfant ont aussi à leur disposition des jeux

calmes sous



forme de puzzles, de dominos, de poupées, de legos, et de jeux divers, afin qu'ils puissent jouer autant qu'ils le désirent.

Un atelier « dessin» où les enfants auront a leur disposition des crayons de couleurs, des feuilles de coloriages, mais aussi de la pâte à modeler pour exercer leur création.

Nous proposons des activités d'éveil, l'élaboration d'objets pour : noël, fêtes des mères et des pères, Pâques, mardi gras, etc.....

Venez nous rejoindre pour le plaisir de vos enfants...



Créez Une suverture de Bal Pour Votre Mariage

AUDREY CRÉE LA CHORÉGRAPHIE

TOUTE DANSE QU'IL VOUS FAUT SELON VOS GOÛTS!

1ER COUR OFFERT POUR TOUT FORFAIT

POUR PLUS D'INFORMATIONS

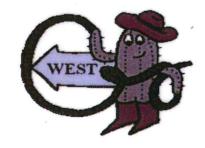
7 LOT LE BRIQUET 60540 BORNEL ASSOCIATION LOI 1901 W601002434

CONTACTEZ AUDREY
bailaconmigo60@gmail.com
06 63 87 45 89

WWW.BAILACONMIGO60.COM

GO WEST DANCERS

Cours de danse country et de line dance Animés par PATRICK Salle Olivier Métra à Bornel



TOUS LES MERCREDIS

De 19h00 à 20h00 : Débutants

De 20h00 à 21h00 : Novices

De 21h00 à 22h00 : Intermédiaires

Inscriptions toute l'année

RENSEIGNEMENTS

Tél: 06.61.90.42.26 (Christine) - Tél: 06.11.77.54.57 (Valérie)

Email: info@go-west-dancers.com

Site: www.go-west-dancers.com



Association Généalogique de l'Oise

Antenne de Bornel

Cela fait peut être longtemps que vous avez envie de commencer votre généalogie mais que vous hésitez à franchir le pas! C'est l'occasion!

Si vous souhaitez vous renseigner et venir partager notre passion, n'hésitez pas à venir nous rencontrer salle des Anciens de la salle Olivier Métra de Bornel, dans le centre ville, de 14 h à 18 h aux dates suivantes :

Samedi 7 décembre 2013 Samedi 11 janvier 2014 Samedi 8 février 2014 Samedi 8 mars 2014



Nous avons présenté au Salon Toutes Collections de Bornel du 17 novembre dernier une biographie ainsi que la généalogie d'Auguste Lucien Vérité, horloger ayant réalisé entre autres l'horloge astronomique de Beauvais. Nous commençons à préparer notre prochain rendez-vous, dans un an tout juste, qui commémorera le centenaire du début de la Première Guerre Mondiale. Nous recherchons des témoignages directs sur Bornel, ainsi que tout objet de cette période...

Vous pouvez nous rencontrer lors de nos réunions mensuelles ou nous contacter par mail à l'adresse suivante : tablesdecennalesoise@live.fr ou sur notre site internet :

http://agoise.free.fr A bientôt ...

Les commerçants à votre service

Ces professionnels de proximité, vous proposent un excellent accueil, de nombreux services de qualité et des prix plus que corrects.

N'hésitez pas à leur rendre visite, ils sont là pour vous



Magasin d'Alimentation SITIS 55 rue Dénoual 03.44.08.52.52



Boulangerie LAVIGNE Rue Carnot 03.44.08.50.31



Boucherie Charcuterie JP 6 rue Carnot 03.44.07.55.89

CARREFOUR Contact 10 Rue Dénoual 03.44.45.71.07

Le CCAS (centre communal d'action social)

Propose à tous les Bornellois de venir

partager des galettes au cours d'un après-midi dansant

Dimanche 19 janvier 2014 De 14h30 à 18h30

Salle Olivier Métra

Gratuit pour les Bornellois de plus de 65 ans

Pour les personnes de moins de 65 ans ou les habitants des autres communes qui souhaiteraient se joindre à nous pour cet agréable après-midi,

La participation sera de 5 €, comprenant galette et boisson

Inscription obligatoire

Bulletin d'inscription						
A retourner à la mairie avant le 15 janvier accompagné de votre règlement si nécessaire						
Nom : Prénom :						
Adresse :						
Tél: 03 / 44 / /						
Nombre de personnes de moins de 65 ans ou demeurant hors de Bornel =X 5 € = €						
Nombre de personnes de plus de 65 ans = X 5 € = €						

Bulletin d'inscription au concours des illuminations

Remettre à la Mairie avant le 21 décembre

Monsieu	r ou Madame	:				
Adresse	:					
,	Maison		Appa	ortement	étage :	
			LLUMINA		ane de wan	s associer à
	écoratio	n de notr	e cité en pa	articipant		e concours
40						
0					là.	
	100		nt un bulle avant le 21		ription à dé e.	poser à
Un ju	ıry indé	pendant	visitera les	habitatio	ns inscrites	fin
			r le classen			
				Section of the last of the las		occasion de
la cér	remonie	e des vœu	x de la mu	nicipalité.	1	

Bonne chance à tous.

mprimerie вняни ; из 44 22 зи вз - ne pas jeter sur ia voie publique